

## FORMATION CONTINUE EN ELECTROTHÉRAPIE

---

### Electrothérapie en pathologie de la main et du membre supérieur

Invités :

**Nicolas CHABLOZ**, Ergothérapeute indépendant, rééducation de la main et du membre supérieur

**Ange-David LALANDE**, Ergothérapeute HES, formateur pour la Société Suisse de Rééducation de la Main

**Donato STEFANELLI**, Délégué Médical Enovis, Compex Expert depuis 1992

Contenu :

- Modèle de l'électrothérapie moderne : impulsion optimale, mécanisme de contraction, programmes standards.
- Renforcement musculaire : suite à une faiblesse, une raideur, une adhérence, une instabilité.
- Antalgie : modalités et application du TENS, programme endorphinique.
- Ateliers de cas pratiques : tendinopathie, douleur CRPS/neuro, adhérences tendineuses, ...
- Stimulation d'un muscle dénervé et partiellement dénervé
- Conditions de remboursement par les assurances

Objectifs :

- Découvrir et tester les applications de l'électrostimulation neuromusculaire
- Comprendre et utiliser les différentes modalités et réglages de l'appareil d'électrothérapie
- Savoir traiter les pathologies courantes en rééducation de la main avec un appareil
- Connaître les conditions de remboursement par les assurances en cas d'achat ou location d'un appareil

Lieu	CENTRE SPORT ETUDE (CSEL), Stade Olympique de la Pontaise, Lausanne
Date(s)	Samedi 31 octobre 2026
Horaire	8.45 à 16.45

## FORMATION CONTINUE EN ELECTROTHÉRAPIE

---

<b>Public</b>	Ergothérapeutes, physiothérapeutes travaillant en pathologies de la main et du membre supérieur
<b>Nombre de participants</b>	10 minimum pour maintenir le cours 20 maximum pour ce cours
<b>Tarif</b>	CHF 250.00 pour les partenaires Compex ou membres de l'ASPI CHF 300.00 pour tous les autres
<b>Inscriptions</b>	Inscription par e-mail à <a href="mailto:compex.ch@enovis.com">compex.ch@enovis.com</a> Paiement au plus tard le 10.10.2026 L'inscription sera confirmée définitivement une fois le paiement reçu.
<b>Pauses/Repas de midi</b>	Compris dans le prix
<b>Conditions en cas de Désistement</b>	<p>Tout désistement avant le début du cours doit être communiqué par écrit; la date de réception du courrier sera considérée comme date officielle d'annulation.</p> <p>Un désistement jusqu'à deux mois de la date du début du cours n'engendre aucune conséquence financière. Passé ce délai, la totalité de la finance d'inscription sera due et exigée et aucun remboursement ne sera accordé.</p> <p>L'obligation de paiement sera toutefois supprimée si un remplaçant répondant aux mêmes conditions peut être trouvé en accord avec l'organisateur du cours.</p>
<b>Attestation</b>	Pour chaque participant à la fin du cours
<b>Accueil et organisation</b>	<b>ENOVIS/DJO Global Switzerland Sàrl</b> Chemin du Dévent 7, 1024 Ecublens. Tél. +41 21 695 23 60

